

Loupian

(Christophe Pellecier)

Le territoire loupianais, dans les limites de la commune moderne, couvre une superficie d'un peu plus de 1 600ha. La surface agricole actuelle peut être estimée entre 700ha et 800ha. Ces terrains cultivés, situés sous la cote des 50m, se répartissent de façon quasi exclusive dans le domaine des sols développés sur un substrat Miocène. Ils forment un espace compact aux contours bien définis, par le rivage de l'étang de Thau au sud, le lit de la rivière du Pallas à l'ouest et les collines jurassiques couvertes par les sols pauvres de la garrigue, au nord et à l'est. Les marnes d'âge tertiaire ont été modelées selon un système hiérarchisé de bassins hydrographiques de petites dimensions, de quelques dizaines à une ou deux centaines d'hectares. Le bassin versant majeur, estimé à plus de 200ha de terres de fond de dépression et de coteaux, est celui de la Bourbou où est implanté le village de Loupian. Il traverse l'espace agricole du nord vers le sud sur une distance de 3km environ. De part et d'autre, on trouve quatre autres unités de moindre importance, autour d'une centaine d'hectares, avec le bassin versant de Marinesque au Nord, de Naigues-Saumes à l'Ouest, de Cambelliés à l'Est et des Vignaux au Sud-Est. Il faut ajouter à cela six bassins versants mineurs — Sainte-Marguerite, Naigues-Jarriaux, Mégés-Sud (2), la Catonière — dont le développement ne dépassent pas 500m de longueur, pour moins de 50ha. La carte des établissements ruraux antiques montre à l'évidence que les caractères physiques de ce territoire morcelé ont joué un rôle dans la répartition des exploitations agricoles. Un tel contexte s'avère particulièrement favorable pour tenter d'estimer les dimensions des propriétés, sinon des finages culturels. Cependant, retracer l'évolution du maillage de l'habitat est insuffisant pour rendre compte de l'histoire de cette mosaïque d'unités géomorphologiques. Au gré des travaux menés pendant une décennie, des indices probants sur la forte mobilité du paysage agraire ont été recueillis. En plusieurs points — aux Vignaux, à l'emplacement du lotissement Voie Domitia, à la Catonière ou au Bourbou, de sols bruns, chargés parfois de mobilier antique, ont été signalés, enfouis sous les colluvions. Ils ont été interprétés comme des horizons agricoles, aujourd'hui fossilisés. De tels phénomènes, étalés dans le temps, sont liés à une importante érosion des versants, dont les signes les manifestes résident dans la puissance des dépôts accumulés dans les parties basses. Plus de 2m d'atterrissements en amont du bassin versant de la Bourbou se sont déposés depuis la fin de l'Antiquité, à côté de l'église de Sainte-Cécile. La progradation du rivage, toujours au débouché de la Bourbou, est de plus de cinquantaine de mètres depuis la fin de l'âge du Bronze. Rythmes et causalités de ces crises érosives restent encore à établir dans le détail. Cependant, à l'échelle d'observation d'un territoire de quelques kilomètres carrés, le facteur anthropique est le plus perceptible dans les modifications apportées aux qualités agronomiques des sols cultivés, la localisation et l'ampleur des dépôts sédimentaires et les transformations subies par les écoulements hydriques : Ch. Pellecier, 1995c ; 2000, p. 312-326.

1* **(001H)** Au lieu-dit *Les Prés-Bas*, est localisé le plus important établissement rural d'époque romaine du territoire loupianais. Cette *villa* est implantée dans le bassin-versant de la Bourbou, à 800m environ au sud-ouest du village actuel. D'après les trouvailles de surface, les vestiges occupent approximativement une superficie de trois hectares, sur le versant occidental d'une dépression aujourd'hui drainée. Fouilles, sondages et prospections géophysiques permettent de restituer les grandes lignes de l'organisation topographique du centre domanial : l'emprise des constructions, bâtiments et cours, se limite à un hectare et la partie la plus haute du site, qui seule a fait l'objet d'une exploration exhaustive sur environ 0,3ha, accueille la résidence et les principales installations de productions. Autour de ce noyau bâti, des sols culturels anciens, fortement amendés, incorporant de très nombreux artefacts, ont été repérés par sondage, de même que des fosses de plantations oblongues, caractéristiques de la culture de la vigne. Des aménagements secondaires sont à signaler, comme des fossés, un chemin ou bien un ouvrage hydraulique destiné peut-être à l'irrigation. A cinquante mètres au nord de la limite des bâtiments de la *villa*, la présence d'une construction isolée

est attestée par la découverte d'un tronçon de maçonnerie de moellons et blocs de calcaire coquillier liés au mortier de chaux. On ne sait s'il s'agit d'un bâtiment agricole, indépendant, ou bien des restes d'un enclos ou d'une construction à vocation funéraire : Ch. Pellecuer, 2000, p. 18-24.

Historique des recherches

La découverte fortuite d'une mosaïque, lors de travaux agricoles, « dans une vigne appartenant à M. A. Bécote » a justifié la rédaction d'une courte notice parue en 1930 dans la Revue des Musées : 1930, p. 61. C'est certainement cette même information qui est reprise, sous la dénomination erronée du quartier cadastral de *Sainte-Marguerite*, dans A. Blanchet, 1946, p. 17, n° 43. Une équipe du Centre de Recherches Archéologiques des Chênes Verts (R. Jeanjean, E. Maistre, D. Rouquette et J. Vallon) réalise en 1963 un sondage qui permet de confirmer la présence de pavements dans la propriété Bécote, au lieu-dit *Les Prés-Bas* : H. Gallet de Santerre, 1964, p. 493. Cette partie du site est acquise par la commune de Loupian en 1967, classée au titre des Monuments Historiques en 1970. A partir de 1968, les parcelles 71 à 74 et 494, section E, feront l'objet de campagnes de fouilles programmées annuelles, conduites par D. Rouquette et cela jusqu'en 1983 : D. Rouquette, 1969b, p. 21-22 ; - G. Barruol, 1969, p. 395-396 ; - D. Rouquette 1970, p. 44-45 ; - G. Barruol, 1973, p. 494-495 ; 1975, p. 506-507 ; 1978, p. 442 ; 1979, p. 530-531 ; - D. Rouquette 1980b, p. 157 ; - G. Barruol, 1981, p. 510 ; - A. Nickels, G. Barruol, 1983, p. 521. Au cours de la période considérée, les résultats les plus marquants concernent le quartier résidentiel de la *villa*, avec le dégagement d'un ensemble des mosaïques. Ces dernières sont publiées de façon exhaustive sous la direction de H. Lavagne : H. Lavagne, R. Prudhomme, D. Rouquette, 1976 ; - H. Lavagne, 1977 ; - H. Lavagne, R. Prudhomme, D. Rouquette, 1981. Quelques études de portée plus limitée, comme celle de certaines catégories de céramiques (vase à décor de médaillon d'applique : D. Rouquette, 1972b, p. 94 et fig. 18, ou céramiques à couverte « métallescente » : Ch. Pellecuer, D. Rouquette, 1976-1977, p. 86-87) ainsi que celle d'un lot de 187 monnaies du Ier siècle av. J.-C. au début du Ve siècle, découvertes au cours des fouilles (G. Depuyrot, D. Rouquette 1982-1983) viennent alors compléter la connaissance que l'on pouvait avoir du site. En 1983, un premier sondage stratigraphique est réalisé sur le site par l'association ArchéOfactory, sous la responsabilité de Ch. Pellecuer et M. Compan. De 1984 à 1987, une fouille en aire ouverte de 400m² est entreprise par la même équipe, au sud-ouest de l'aile résidentielle : A. Nickels, 1985a, p. 408 ; Ch. Pellecuer, 1986b ; 1986c, p. 124-136 ; - A. Nickels (dir.), 1987-1988, p. 251-252 ; - N. M. Molinero, 1989, p. 183-187 et fig. 101. Au cours de l'année 1988, dans le cadre d'une étude préalable à des travaux de restauration Monuments Historiques, les principales mosaïques sont déposées et une vaste opération de fouille permet d'étudier les différents états du quartier résidentiel et des bains : M. Lugand, Ch. Pellecuer, 1988b ; - J.-L. Massy (dir.), 1992, p. 139 ; - M. Lugand, Ch. Pellecuer, 1994, p. 249-258. Un nouveau programme de fouille est engagé de 1992 à 1994, toujours dans le contexte du projet d'aménagement et de restauration du site archéologique, pour étudier les installations de production viticole, situées au nord-est de la résidence : Ch. Pellecuer 1993a ; 1994a ; 1994c ; 1995a ; 1995d, p. 282-285. Des observations complémentaires sur la résidence et ses abords seront encore faites avant le démarrage des travaux de mise en valeur des vestiges : Ch. Pellecuer 1998. Le musée de site communal *Villa-Loupian*, présentant les mosaïques restaurées et replacées *in situ* ainsi que les principaux résultats des dernières décennies de recherches de terrain, a ouvert ses portes en juin 2000 : **Lugand 2000**.

Evolution du site

Les aménagements les plus anciens (période Ia), datés vers le milieu du Ier siècle av. J.-C., ont été reconnus en quelques points du site, là où les reconstructions postérieures n'ont pas fait disparaître la couverture pédologique originelle. Ils se limitent le plus souvent à des excavations et de petites fosses : tranchées étroites, trous de piquets et de poteaux, relevant d'une architecture en terre et matériaux périssables, deux silos souterrains et les traces d'un grenier sur poteaux, en relation avec les réserves alimentaires d'un groupe réduit d'occupants, un tronçon de fossé de grandes dimensions,

limitant au nord le développement de cette première installation : I. Bermond, Ch. Pellecuer, 1997b, p. 59 ; - Ch. Pellecuer 2000, p. 47-52.

Mobilier : Amphores italiques Dressel 1B et 1C, Dressel 1 de Tarraconaise, amphore de Marseille ? Céramique campanienne A (formes Lamb 5, 6 et 31b, Morel 113), campanienne B attestée et dérivées (coupes Lamb 16 et 31b). 377 fragments de céramique non tournée (forme CNT-LOR U7, J1). Potin gaulois « à la grosse tête », *asses* républicains, quinaires : Ch. Pellecuer, 2000, p. 52-54.

Au cours de la période Ib, qu'il faut situer entre le dernier quart du Ier siècle av. J.-C. et le milieu du Ier siècle apr. J.-C., que des constructions au caractère plus pérenne sont réalisées, avec des solins de pierres liées à la terre et des élévations de terre crue. Un plan d'ensemble est perceptible avec, pour noyau principal, un corps de bâtiment en U organisé en amont d'un paléo-vallon. Ses dimensions sont de 35m d'est en ouest et de 25m en direction du sud. Deux des ailes semblent destinées à accueillir des habitations, comme en témoignent les quelques foyers découverts — surfaces rubéfiées sans aménagement spécifique. La troisième aile est occupée par au moins six fosses circulaires, comblées de sable marin, qui sont interprétées comme des logements de *dolia*. On a retrouvé en outre un massif de fondation quadrangulaire, de 1m de côté, qui pourrait correspondre à une des bases de pilier d'un cellier à deux nefs. Le bâtiment initial est protégé au nord par un fossé au profil en V, large de 1m à l'ouverture. Des extensions, vraisemblablement postérieures, sont connues du côté nord-est et se prolongent sur au moins 15m de longueur dans cette direction. Une mauvaise conservation et un dégagement partiel ne permettent pas de préciser les dimensions et les fonctions des différents espaces qui sont alors créés : angle d'un bâtiment aux murs puissants de 0,85 à 1,5m de large, petites pièces à sol maçonnées, séparées par une cloison... : I. Bermond, Ch. Pellecuer, 1997b, p. 60-61 ; - Ch. Pellecuer, 2000, p. 55-61.

Mobilier : sigillée italique (formes Haltern 1, 2, 12 et vase caliciforme), sigillée sud-gauloise (Drag 18, 29a, Ritt 8). Céramiques communes claire récente, fumigée, kaolinique et à points de chaux. Plats à engobe rouge pompéien. Amphores de Bétique et de Tarraconaise, gauloises, à pâte calcaire et sableuse. *Asses* de Nîmes et de Germanicus, frappé sous Claude : Ch. Pellecuer, 2000, p. 61-62.

La composition d'ensemble de la période IIa, datée de la seconde moitié du Ier siècle et du courant du IIe siècle, est celle d'une *villa* à cours multiples : I. Bermond, Ch. Pellecuer, 1997, p. 62. Il est caractéristique que la mise en place de ce nouveau plan s'accompagne de la généralisation de la maçonnerie au mortier de chaux. Les constructions, en l'état du dégagement, occupent une surface de 80m de long sur 45m de large. Un jeu de terrasses permet une bonne adaptation à la topographie contrastée du versant, incisé par deux thalwegs. Le secteur résidentiel, installé à la confluence de ces deux paléo-vallons, est organisé autour d'un cour à péristyle, espace ouvert de 450m² doté d'un bassin à exèdre demi-circulaire. Les appartements d'une superficie de 360m² sont disposés en équerre, à l'angle ouest de la galerie. Malgré de très fortes lacunes, il est possible de restituer une quinzaine de pièces. Parmi celles-ci, une grande salle de 43m² est décorée d'un sol en *terrazzo* dont le décor est constitué de filets d'un seul rang de tesselles noires. Le tapis rectangulaire est constitué d'un motif en nid d'abeille : H. Lavagne, R. Prudhomme, D. Rouquette, 1976, p. 217, 219 ; - S. Robira, 1997, p. 44-45. Elle est flanquée du côté nord d'une pièce de 21m², précédée d'une antichambre d'environ 8m² et qui a livré un autre *terrazzo*. Il présente un tapis rectangulaire en quadrillage losangé : H. Lavagne, R. Prudhomme, D. Rouquette, 1976, p. 217, 219 ; - S. Robira, 1997, p. 45. Une pièce du même type a été partiellement reconnue du côté ouest. Le décor du *terrazzo* est ici un semis de croissettes noires : H. Lavagne, R. Prudhomme, D. Rouquette, 1976, p. 217, 218 ; - S. Robira, 1997, p. 46. Une seconde salle de grandes dimensions — 49 m² — faisait pendant à la première. Le sol presque entièrement détruit est un *tesselatum* dont on ne connaît que les bordures, un bandeau noir encadré d'un double bandeau blanc, sur fond noir : S. Robira, 1997, p. 46 ; - Ch. Pellecuer, 2000, p. 86-87. Elle est associée à une pièce de 21m², au sol de *terrazzo* présentant un décor en quadrillage de bandes avec carré d'intersection : S. Robira, 1997, p. 46 ; Ch. Pellecuer, 2000, p. 87. Un espace technique de faible

superficie, doté cependant d'un système d'hypocauste, est interprété comme un dispositif original de chauffage par convection, destiné à améliorer le confort : **A. Bouet, 1997**. Les bains, qui représentent une surface d'environ 135m², sont placés à l'angle sud du péristyle : A. Bouet, 1996, II, p. 191-192 ; - Ch. Pellecuer, 2000, p. 91-93. De la galerie, on accède au *frigidarium*, une pièce de 65m² dont la partie centrale est occupée par une *piscina* de plan carré et équipée de deux escaliers d'angle. Le sol est constitué d'un *opus scutulatum* polychrome à fond de *tesselatum* noir à semis irrégulier de tesselles et de cubes de couleurs : S. Robira, 1997, p. 46. Cette salle jouxte au sud-est deux pièces chaudes dont ne subsiste que la base des hypocaustes. Sur le même côté, se trouve un petit espace interprété comme des latrines. Un avaloir se déverse dans un égout passant sous le péristyle. Le sol est luxueusement décoré d'un *opus sectile* de marbre blanc et d'ardoise. A l'angle nord du péristyle, au contact même des appartements, est installé un chai de 315m². Il s'agit d'une vaste salle rectangulaire de 23,5m sur 13,5m de large. Elle est divisée en deux nefs par une file axiale de quatre bases dont l'une d'entre elles a conservé son dé monolithe. A l'intérieur, deux travées de *dolia* — 21 et 61 fonds encore en place ou logements creusés dans le sols — sont séparés par un espace de circulation. Une cuve est appuyée contre le mur gouttereau nord. En l'absence d'un revêtement étanche conservé sur les parois et malgré la présence d'un fond de béton de tuileau, il n'est pas possible de l'assimiler à un des ces aménagements destinés au recueil du moût, après l'étape de pressage (hypothèse de l'emplacement d'un pompe, en dernier lieu) : Ch. Pellecuer, 1995, p. 188-189 ; 2000, p. 109-118. Quelques indices laissent penser que le ou les pressoirs se trouvent à l'extérieur du chai. Ainsi, une fosse aux parois appareillées doit permettre la manœuvre d'un contrepoids de pierre. L'accès à ces équipements ainsi que l'arrivée des récoltes se font depuis une cour secondaire située au nord-est de l'ensemble résidentiel. Une autre cour, située au sud-ouest de ce même espace résidentiel, sert à organiser une série de corps de bâtiments composites : les ailes occidentale et septentrionale de l'édifice au plan en U de la période précédente ont été réhabilitées et des constructions nouvelles sont venues prendre place contre la façade occidentale des appartements. Une architecture utilitaire de pierres et de terre est ici encore la règle. Des aménagements domestiques ont été reconnus dans plusieurs pièces de modestes dimensions (18m², 29m²) : foyer d'angle fait de deux tuiles plates, fosses circulaires destinées à recevoir des vases de stockage ou des amphores, support d'évier en pierre... Deux inhumations de sujets périnataux ont été retrouvées dans l'une de ces pièces interprétées comme des logements et dans un couloir de circulation : Ch. Pellecuer, 2000, p. 99-105.

Mobilier : Céramique africaine de cuisine (Hayes 23B, 196), céramique commune à points de chaux (urnes P-CHAUX A10), céramique claire récente, céramique fumigée, céramique Brun-Orangé Biterroise, céramique à engobe micacée, céramique oxydante micacée, sigillée sud-gauloise (formes Drag 27, Drag 35/36...), céramique claire A (formes Hayes 9A et 11 à décor plastique), céramique claire B (dont un récipient à décor de médaillon d'applique), amphores gauloises à pâtes sableuse et calcaire.

Entre le milieu du II^e siècle et le milieu du IV^e siècle (période IIb), la *villa* connaît un certain nombre de transformations qui affectent ses différentes composantes, sans modifier l'organisation générale du centre domanial. Dans les appartements, plusieurs sols décorés sont recouverts par des chapes de béton à agrégats de galets. Les bains font l'objet d'adjonctions : une nouvelle *piscina*, de plan rectangulaire, est greffé contre le mur occidental du *frigidarium*. Les parois conservent encore les restes d'un système complexe de tubulures. Sur le côté septentrional, une abside de plan légèrement outrepassé, construite au détriment d'une partie des appartements mitoyens, est interprétée comme une autre *piscina* ou une douche : A. Bouet, 1996, II, p. 193. Le chai est agrandi en direction de l'est (annexe partiellement fouillée et 6 logements de *dolium* reconnus). A l'intérieur, la centaine de *dolia* disposés en rangées et files de la période antérieure fait place à plusieurs formes d'aménagements : dans la moitié sud du bâtiment, sont disposés 28 nouveaux *dolia*. On en connaît deux autres seulement dans la moitié nord. Les récipients sont complétés par 7 bases maçonnées rectangulaires (dimensions de 1,2 à 1,33m de long pour 0,58 à 0,7m de large), régulièrement disposées dans le quart sud-ouest du cellier. Dans la moitié nord, est construite une banquettes le long du mur gouttereau occidental, sur une

portique, de l'ouest vers le nord, a été reconnu sur plus de 35m. Le retour en direction du sud, pourrait avoir une longueur de 26m. Comme antérieurement, les appartements sont toujours localisés à l'angle ouest du péristyle, mais leur superficie atteint maintenant 670m². Des salles d'apparat, discernables par la présence significative d'absides, alternent avec des pièces de plan simple — *cubicula* et « pièces de vie ». Ce sont au total 14 pièces, accompagnées de 4 espaces de service ou de circulation, où sont conservés les vestiges de 13 mosaïques polychromes. Dans l'aile nord-ouest, se trouve une salle de réception de 85m², faite d'une pièce de plan barlong et d'une abside légèrement surélevée. Sa décoration est particulièrement soignée avec l'utilisation de lambris de marbre. Le tapis central de la mosaïque d'abside A est composé d'un entrelacs de tresses dégageant des octogones, dans lesquels s'inscrivent des médaillons circulaires remplis par des motifs végétaux ou géométriques. Une bande de rallonge, devant l'embranchement, porte un décor de rinceaux de vigne : H. Lavagne, R. Prudhomme, D. Rouquette, 1976, p. 220-223. La mosaïque de la salle rectangulaire A' reprend une composition d'entrelacs de tresses et de croix. Aux angles du pavement, des panneaux rectangulaires ou carrés présentent des personnages en pied ou en buste, interprétés comme les figurations des Saisons (Automne, Printemps et Hiver conservés) : H. Lavagne, R. Prudhomme, D. Rouquette, 1976, p. 223-227. D'une superficie d'environ 30m², la pièce B est mitoyenne de la salle précédente. La mosaïque est un tapis présentant une composition en « octogone développé », cernée par une bordure carrée, décorée de lignes de petits octogones adjacents. Parmi les motifs de remplissage remarquables, on trouve des canthares ou des peltes, associés à de rinceaux au feuillage cordiforme : H. Lavagne, 1977, p. 60-70. L'aile sud-ouest s'individualise par la présence d'une grande salle triconque, d'une surface de 160m². La mosaïque de la salle principale E se structure autour d'une guirlande de laurier disposé sous la forme d'une grande croix de U. L'une de ses branches abrite un arbre accompagné de deux paniers de fruits. Le tapis central est entouré d'un large bandeau représentant un portique. Sous les arcades, apparaissent en alternance un motif de canthare ou de deux cornes associés à des objets divers (miroir, vase...) : H. Lavagne, R. Prudhomme, D. Rouquette, 1976, p. 230-232. L'abside majeure E' est la seule pièce dotée d'un système de chauffage par hypocauste à canaux. Le tapis de mosaïque présente une composition de cercles tangents et de carrés curvilignes, à l'intérieur desquels prennent place des vases ou des motifs géométriques. L'élément le plus remarquable est la bande de rallonge disposée devant l'embranchement. Elle est décorée d'une rinceau de *cornucopiae* aux riches coloris : H. Lavagne, R. Prudhomme, D. Rouquette, 1981, p. 173-214. Si l'une des absides secondaires — abside K — n'a livré aucun vestige de pavement, l'abside D a livré la mosaïque la mieux conservée de la résidence. Le décor central est bâti à partir de méandres de svastikas, traités en tresse à deux brins, dégageant des carrés à décor de damier et de motifs géométriques en dégradé de couleurs. Là encore, on trouve une bande de rallonge, à l'entrée de la pièce, avec un motif de lacis associé des représentations d'oiseaux : H. Lavagne, R. Prudhomme, D. Rouquette, 1981, p. 173-203. La salle d'apparat triconque est entourée de 4 pièces de plus modestes dimensions, d'environ 20m² chacune. Le pavement de la pièce B se compose d'un tapis carré avec un grand cercle inscrit, traité en entrelacs de tresses, déterminant des cercles et des œillets. Il est complété par d'une bande de rallonge rectangulaire, dont le décor est une combinaison de méandres de svastikas et de cercles : H. Lavagne, 1977, p. 70-74. Ce dernier type de construction décorative est utilisé dans la partie centrale du pavement de la pièce I. Le tapis est bordé d'un décor ondulé traité en « arc-en-ciel », doublé d'un bandeau de cercles et carrés tangents, à remplissage de motifs géométriques (sparerie) : H. Lavagne, R. Prudhomme, D. Rouquette, 1981, p. 182-185. Comme pour la mosaïque E, on retrouve dans la pièce J une guirlande végétale dessinant une grande croix de U. Chaque boucle abrite un motif de canthare. Le tapis central est limité par une bande de lignes d'octogones, alternant avec de rinceaux d'*hederae*. : H. Lavagne, R. Prudhomme, D. Rouquette, 1981, p. 187-190. Dans le dernier de ces *cubicula* (pièce L), la composition du pavement s'appuie sur quatre hexagones tangents, avec médaillons circulaires inscrits, accompagnés de carrés et d'étoiles à quatre pointes. Le tapis central est cerné d'une ligne d'octogones : H. Lavagne, R. Prudhomme, D. Rouquette, 1981, p. 190-194. Trois pièces disposées en enfilade à l'extrémité méridionale de l'aile sud-ouest forment un ensemble bien distinct de celui formé autour du triconque. Une première salle, la pièce M, offre une superficie de 44m². Le pavement est composé de deux tapis adjacents d'hexagones et de carrés garnis de fleurons.

Ils sont limités par une double bordure de méandres de svastikas et d'octogones : H. Lavagne, R. Prudhomme, D. Rouquette, 1981, p. 194-197. Cette pièce fait office d'antichambre, qui permet d'accéder à une salle à la décoration soignée, de seulement 30m². Elle est constituée d'un espace de plan barlong — pièce N — et d'une abside — abside O. Dans la première de ces deux pièces, le champ de la mosaïque est organisé en un lacs de six grands cercles et sept œillets qui déterminent deux octogones curvilignes. Quatre des médaillons devaient être occupés par des personnages en buste, figurations des Saisons (Printemps et Hiver seuls conservés). Un vase à godrons chargé de fruits occupe l'un des octogones : H. Lavagne, R. Prudhomme, D. Rouquette, 1981, p. 198-201. Le pavement de l'abside O, traité exceptionnellement en noir et blanc, est rempli de rinceaux de vigne, qui s'échapperaient d'un canthare : H. Lavagne, R. Prudhomme, D. Rouquette, 1981, p. 201-203. L'analyse stylistique amène à placer la réalisation de ces mosaïques dans le premier quart du Ve siècle et à envisager l'intervention de deux équipes de mosaïstes, l'une aquitaine, l'autre « syrienne ».

Mobilier : Bronze de Valentinien I, frappé entre 364 et 367 (monnaie la plus tardive de la série découverte après dépose des pavements, identification G. Depeyrot). Amphores africaines (formes Keay XXV), hispaniques (formes Keay XIII/Dressel 23, formes Keay XVI/Almagro 50, Almagro 51c), orientales (LRA 3 et 4). Céramique Luisante (Portout 37 à surpeints, mortier Lamb 45/Portout 28, Portout 10, claire D (formes 61A, 91, styles Aii et Aiii ?), Lampe africaine (forme Hayes I, B ?), commune méditerranéenne (COM-MEDIT 26), à pisolithes (PISO B5a, B5b, B5d et B5e) : Ch. Pellecuer, 2000, p. 193-198.

La période IIIc rassemble les éléments relatifs à la dernière occupation du site ainsi que ceux qui ont accompagné son abandon, dans le courant du Ve siècle et du VIe siècle. Les appartements font cependant l'objet de diverses reprises. La circulation intérieure est modifiée avec l'ouverture de nouvelles portes, des absides sont supprimées (absides D et K) et des mosaïques recouvertes de chapes de béton de tuileau (pièces A, A', B, C, D, K). Un enduit peint est encore réalisé dans la pièce I : M. et R. Sabrié, D. Rouquette, 1981, p. 69. On greffe contre les façades septentrionale et occidentale de la résidence des appentis (60m² environ et 20m²), certainement à vocation utilitaire. Des « foyers » sont installés dans les anciens bains, à l'angle ouest du péristyle. Une grande fosse quadrangulaire, de 12m², est creusée dans la cour et pourrait correspondre à une cabane excavée. Les bâtiments une fois ruinés, seront investis par les récupérateurs de matériaux. On a même observé la présence d'un petit pan de mur, implanté sur les gravats de la tranchée de spoliation de l'abside E' : Ch. Pellecuer, 2000, p. 205-210.

Mobilier : Amphore africaine (fond à renflement annulaire), céramique paléochrétienne (D-S-P), céramique kaolinique (*olla* à lèvres en bandeau), céramique à pisolithes (PISO A7), couteau en fer.

2* Au lieu-dit *Les Prés-Bas*, à 300m au sud de la *villa*, une prospection conduite par Ch. Pellecuer et M. Compan, en 1985, a permis de localiser, à la surface d'un champs labouré, une concentration de fragments de tuiles et de rares tessons (céramique à pisolithes) et cela sur quelques mètres carrés seulement. Ces modestes vestiges signalent à ne pas douter la présence d'un aménagement agraire, peut-être d'un fossé : I. Bermond, Ch. Pellecuer, 1997, p. 74-75.

3* Au lieu-dit *Les Canisses*, à 450m au sud-ouest du village de Loupian, dans le bassin versant de la Bourbou, des travaux affectant d'anciens murs de terrasse de culture, le long du Chemin départemental 158E, ont autorisé, en 1991 et 1997, l'étude de deux segments d'un petit ouvrage hydraulique. Il est interprété comme l'aqueduc alimentant la *villa* des Prés-Bas, comme le suggère l'orientation nord-sud de l'ouvrage. Il se compose, aux deux points d'observation, d'une maçonnerie de mortier au profil en U. La base, seule conservée, est constituée par un radier épais de 0,12 à 0,17m et large de 0,5 à 0,6m. Le béton chargé de tuileau et de graviers repose à même un hérisson de petits blocs, de moins de 0,1m de hauteur. La conduite devait être de section rectangulaire, de 0,2m de large pour une hauteur restituée comprise entre 0,2m et 0,4m : Ch. Pellecuer, 2000, p. 26-27.

4* (002H) L'établissement littoral gallo-romain du *Bourbou* ou du *Port-de-Loupian* est installé dans une ancienne anse au débouché du bassin-versant de la Bourbou dans l'étang de Thau, à 1,7km au sud du village de Loupian. Le secteur est aujourd'hui dévolu aux activités conchylicoles. Les résultats convergents des prospections menées à la fin des années 60 et 80 ont permis de caractériser au mieux le site. Une aire d'épandage de vestiges d'une superficie d'un hectare a été circonscrite. Au cours de ces différentes campagnes, des témoins des Ier-IIe siècles et des IVe-Ve siècles ont été recueillis. D. Rouquette signale en outre la découverte d'un petit cheval de plomb : D. Rouquette, 1969b, p. 21 ; - M. Lugand, Ch. Pellecuer, 1988b, p. 134 ; 1994, p. 262-264. En ce qui concerne les fouilles, un premier sondage restreint a été réalisé, avant 1969, qui a révélé la présence d'un bâtiment. Le dégagement encore partiel de cette construction, dotée de contreforts, ne sera réalisé qu'en 1977. La même année, le creusement d'un puits a entraîné la découverte, à 2m de profondeur, de tessons datés du Bronze final : D. Rouquette, 1976-1977, p. 115-116. En 1994 et 1995, plusieurs interventions de sauvetage ont été conduites par M. Lugand (Syndicat intercommunal du Nord du Bassin de Thau) à la suite de l'aménagement de la zone conchylicole, lors de la pose de canalisations puis en préalable à l'extension de certains « mas » : M. Lugand, 1996a. Afin de pallier au caractère imprévisible de ces interventions et d'éviter des interventions au coup par coup, l'étude exhaustive du site a été engagée par M. Lugand, I. Bermond et Ch. Pellecuer, sous la forme de quatre campagnes de fouilles programmées. Ce sont environ 4 000m² qui ont fait l'objet de décapages successifs de 1996 à 1999 : M. Lugand, 1997a ; 1998 ; **1999** ; - M. Lugand, I. Bermond, 1999 ; - **Ch. Pellecuer, I. Bermond, 1999-2000 ; 2000**. En 1998, les recherches sur terre ont été accompagnées par des investigations dans les premiers mètres d'eau, sous la forme de carottages, de sondages mécaniques ou à l'intérieur d'un caisson de palplanches puis par le suivi des importants travaux de dragage destinés à modifier le profil du rivage : **I. Bermond, 1998 ; 1999**. Un des résultats les plus importants de ces fouilles est la mise en évidence d'une activité potière durant le Haut Empire et l'Antiquité tardive.

En plusieurs points de la fouille, des traces d'une occupation de l'âge du Bronze final ont été observées et viennent compléter les éléments découverts de façon fortuite signalés précédemment. Il s'agit de fragments de céramique non tournée, souvent de modestes dimensions, mais parmi lesquels on reconnaît des urnes à décor d'impressions au doigt et des coupes à bord en biseau. Ce mobilier est étroitement associé à des horizons sédimentaires bruns bien individualisés, interprétés comme des sols enfouis : Ch. Pellecuer, 2000, p. 321. Pour l'âge du Fer, I. Bermond a pu recueillir dans les sables issus des dragages 2 fragments d'amphore massaliète dont 1 bord de forme 8 des IVe-IIIe siècles av. J.-C. ainsi que 7 fragments d'amphores gréco-italique et italiques : **I. Bermond, 1998, p. 4**.

Pour le Haut Empire, les premiers aménagements mis en évidence correspondent à des cabanes ou enclos de plan quadrangulaire en matériaux périssables. Environnées de concentrations très denses de trous de poteaux ou de piquets, des tranchées étroites doivent jouer un rôle de sablière basse. Quatre unités, dont trois sont contiguës, de superficie réduite (17 et 29m² pour les plus complètes) ont été dénombrées. Le mobilier en relation avec cette première occupation, datable du troisième quart du Ier siècle ap. J.-C., est contre toute attente très varié : clouterie, objets et coulées de plomb, objets de bronze dont boucle de ceinture en bronze à ardillon de fer d'un type connu à *Vindonissa*, amphores de Tarraconaise (Dressel 2-4, Pascual 1), de Bétique (Dressel 7/11, 20), sigillée sud-gauloise (Dr 15/17, 22, 23, 24/25, 27, 29b, 33, Hermet 5, Rit 8), céramiques communes à points de chaux (A1, A10, E2, E3), kaolinitique (F1), à pâte calcaire. La répartition de ces cabanes doit être mise en relation avec celle des bâtiments en dur de la phase postérieure, comme le montre l'absence de recoupements ou de superposition entre les deux types de construction. En outre, une aire pour gâcher le mortier ainsi qu'une carrière de sable marin ont été fouillées à proximité. On aurait là les vestiges des aménagements provisoires nécessaires à un chantier de construction : Ch. Pellecuer, 2000, p. 227-228.

Dans les dernières décennies du Ier siècle, plusieurs corps de bâtiment, sont alors édifiés, implantés parallèlement à la ligne du rivage. Dégagés sur une longueur de 95m, ils témoignent d'une

organisation répondant à un schéma cohérent, bien perceptible dans plusieurs alignements de façade. Cependant, la rigueur de l'ensemble est atténuée par de nombreuses adjonctions, des constructions adventices ou des équipements artisanaux d'ampleur modeste situés en périphérie. On reconnaît deux groupes de bâtiments, séparés d'environ 20m. L'ensemble nord comprend ce qui doit être le plus grand des fours de l'atelier, dont seuls, la fosse d'accès et l'entrée de l'alandier, large de 2m, ont été dégagés. Il est inséré dans une construction maçonnée au mortier de chaux. C'est cette dernière qui avait fait l'objet des sondages conduits par D. Rouquette dans les années 70. Ce bâtiment présente un plan allongé, large de 8,6m pour une longueur comprise entre 15 et 20m, selon les hypothèses de restitution. Ces dimensions permettent d'entrevoir l'importance du four qui prend place dans un espace de plus de 100m². On trouve des contreforts rectangulaires tant sur les longs côtés que sur le mur pignon de l'édifice. Contre la façade occidentale, est adossé un bâtiment de mêmes proportions. Les fondations retrouvées, un radier de blocs et de déchets de production, correspondent à des solins destinés à supporter des élévations de terre. A un moment ultérieur, une pièce de plan carré, de 16m², est greffée contre le mur pignon nord de la précédente extension. A quelque distance du bâtiment à contreforts, du côté oriental, on trouve deux autres fours. Du premier, on ne connaît que la fosse d'accès. Son orientation permet de supposer que la structure de cuisson est parallèle au grand four. Le second, perpendiculaire aux précédents, est implanté dans les dépotoirs constitués sur le paléo-rivage. L'extrémité de la chambre de chauffe oblongue ou en fer à cheval, large de 1,25m dans la partie dégagée, est constituée d'un seul parement de fragments de briques de gros gabarit, de 20 à 30cm de côté et épaisses de 6cm, liés à la terre et recouvert d'un enduit de même nature. Sa datation est cependant incertaine et peut-être, sur la base du type de construction, faut-il l'attribuer à la phase tardive de l'atelier. Le groupe de bâtiments sud se compose pour l'essentiel d'une longue et étroite construction de 65m de développement pour seulement 7m de profondeur. Elle est divisée en quatorze cellules juxtaposées, chacune de 18m². A l'intérieur, ne subsiste aucune trace de sol et seulement de rares aménagements dont un fond de cuve fait à l'aide de tuiles et quelques fosses. A l'extrémité sud, la file de pièces s'achève sur une sorte d'aile courte mais saillante d'environ 50m², divisée en deux espaces. L'un d'eux a servi de salle de stockage et on y trouve plusieurs trous de poteaux, 3 tranchées et 6 excavations circulaires disposées le long des murs. Une amphore gauloise est encore en place dans l'une de ces fosses. Ce grand bâtiment, vraisemblablement un entrepôt, est précédé, à l'est, soit du côté du rivage, par une galerie ou un couloir couvert, d'un peu moins de 2m de large. On signalera dans cet espace la découverte d'une fosse aménagée avec un calage de blocs destiné selon toute vraisemblance à maintenir l'axe d'un tour de potier. L'allure générale de l'entrepôt ne sera affectée que par un certain nombre adjonctions de moindre qualité, qu'il faut mettre en relation avec l'artisanat de la céramique. Contre le pignon nord, prend place un nouveau four. La structure de cuisson n'est connue que très partiellement du fait des destructions causées par la pose de canalisations modernes. La chambre de chauffe est certainement de forme rectangulaire, d'une dizaine de m² de superficie au maximum, précédée par un alandier long d'au moins 2m pour 0,8m de large. Le four est installé dans une grande fosse, enserré sur trois côtés par des murets coupe-vent ou soutenant un appentis. A l'ouest du bâtiment, on trouve de nombreux équipements pour le traitement de l'argile. L'un des plus original est une canalisation faite de tuiles plates et de tuyaux de céramique, dotée de plusieurs avaloirs. On l'interprète comme un aménagement destiné à la préparation de l'argile, peut-être sous la forme d'une étape de décantation. Appuyées contre la façade occidentale de l'entrepôt, on trouve deux autres extensions d'une dizaine de mètres carrés. Elles abritent des cuves pour le travail de l'argile, qui se présentent comme des excavations de forme rectangulaires, dont les parois verticales sont couvertes de tuiles plates. L'une d'elles, complète, a les dimensions suivantes : 4m sur 2,6m pour une profondeur conservée de 0,5m. Quatre à cinq autres « bassins de marchage », ceux-là non abrités, ont été fouillés dans le même secteur, certains à proximité de ce qui est considéré comme une réserve d'argile. Le plus grand est de forme carrée, de 2,9m de côté. Une partie d'entre eux appartient peut-être à une unité de production spécifique, définie par la présence de deux nouveaux fours situés à une vingtaine de mètres de l'entrepôt. Le premier est de forme rectangulaire, de 6,7m sur 7,1m hors œuvre. La structure de combustion est entourée par de puissants murs de ceinture faits de blocs en partie équarris et liés à la terre, d'une largeur de 1,2m environ. Les parois de la chambre de chauffe sont constituées de briques

d'adobes, pour partie fortement rubéfiées. 6 voûtains, larges de 0,25 à 0,3m, supportaient le volume supérieur dont il ne reste aucune trace. La surface de la sole est estimée à 8,6m². L'alandier voûté a une longueur d'au moins 2,2m et sa largeur varie de 1,1 à 1,3m vers l'ouverture. Le second four est de forme circulaire. Ses parois sont constituées d'un mur à double parement de fragments de tuiles et de briques liés avec une argile bleue. La chambre de chauffe a un diamètre intérieure de 1,9m. La sole, dont la surface était de 2,8m², ne subsiste que sous la forme d'un fragment. Elle reposait sur trois voûtains intacts. Entre ces arcs, sont disposées à intervalles réguliers, des briques d'entretoise placées de chant. La communication entre la chambre de chauffe et le laboratoire est assurée par des carnaux, certainement de forme circulaire. Selon la longueur des voûtains, il devait y avoir deux rangées parallèles de 9 à 16 carnaux. Le four est alimenté par un alandier court. Près du foyer, un départ d'escalier, avec quelques degrés composés de tuiles posées à plat et liés à l'argile, a été retrouvé. Il devait faciliter l'accès au laboratoire. Des prélèvements archéomagnétiques ont été réalisés afin de préciser la chronologie encore incertaine de ces deux fours. Face à l'entrepôt, du côté oriental, le rivage est régularisé sur plus de 50m de longueur par un puissant mur de soutènement de 0,7m de large. Il se présente comme un ouvrage lié au mortier de chaux, à un double parement, profondément fondé sur un radier de blocs débordant. Cette construction détermine, côté terre, un vaste terre-plein d'environ 600m² qui va être progressivement occupé par de nouvelles constructions. On utilise le retour nord et une partie du mur de soutènement comme assises de fondation, auxquelles on adjoint une série de cinq bases rectangulaires. Un nouveau bâtiment utilitaire de plan allongé voit ainsi le jour, d'une longueur minimum de 21m pour une largeur de 5,5m. On suppose qu'il est fermé sur les côté est et nord, à claire-voie à l'ouest, en direction de l'entrepôt, et totalement ouvert au sud. A l'extrémité méridionale du terre-plein, on signalera un nouvel espace qui prend appui contre le grand bâtiment à cellules ainsi que l'existence de quelques tronçons de mur qui servent à relier l'entrepôt et le mur construit sur le rivage : Ch. Pellecuer, 2000, p. 228-232. Les productions de l'atelier du Haut Empire sont connues pour l'essentiel grâce à la fouille des amoncellements des déchets de production. Ces rebuts ont été accumulés sur le rivage et dans les premiers mètres d'eau de l'étang en très grande quantité. Les fabrications locales comprennent des amphores, des matériaux de construction ainsi que de la vaisselle. Pour les conteneurs, le type dominant est la forme Gauloise 4 à plus de 80% (à noter que plusieurs exemplaires poissés ont été retrouvés, conservés en milieu humide), suivi par la Gauloise 1 (10 à 15%) et une jarre dont le corps piriforme est celui des amphores, munie de deux anses torsadées horizontales (forme connue à ce jour à 3 exemplaires). Enfin, 2 amphores Dressel 2/4 à pâte calcaire ont pu être fabriquées localement mais cela sans certitude. Les amphores peuvent être marquées au timbre MAF. Cette estampille aux trois lettres de petites dimensions (2,9cm sur 0,8cm), sans cartouche, ni ponctuation, est imprimée en creux. On connaît 114 occurrences, toutes du même type, ainsi qu'une matrice en plomb : Ch. Pellecuer, 1997. Les matériaux de construction peuvent être rangés en trois catégories : les tuiles plates et rondes, les briques (briques en T utilisées dans les fours, briques-carreaux de tous types) et les éléments annexes (*tubuli*, briquettes, canalisations ouvertes et tuyaux, quelques pesons...). La vaisselle à pâte calcaire, du type céramique claire récente (CL-REC), comprend pour 40 à 60% des pichets ou des cruches accompagnés de quelques gobelets. Les *ollae* ou pots munis ou non d'anses représentent plus de 20% de l'ensemble. Enfin, couvercles et mortiers ne comptent que pour moins de 10%. A la fin de la phase, ce répertoire est remplacé par des formes empruntées aux fabrications de céramique Brun-Orangé Biterroise (B-O-B) : formes A1, G1, G3 et F2. Les céramiques non locales sont généralement peu abondantes dans les dépotoirs : sigillée sud-gauloise (Drag. 37, 35/36 pour les formes les plus récentes), céramique Claire A (Hayes 3 et 8a), céramique africaine de cuisine (Hayes 196 et 197), céramique Brun-Orangé Biterroise, céramique à engobe micacée (COM-E-M) : Ch. Pellecuer, 2000, p. 228-234 et 240-248.

Les aménagements de la fin de l'Antiquité n'obéissent plus à un plan directeur contraignant, comme cela était le cas durant la période précédente. Malgré leur très grande dispersion, il est possible de distinguer plusieurs secteurs où dominent les vestiges d'un type d'activité. Des habitations, on ne connaît avec certitude qu'une seule unité, installée à l'extrémité méridionale de l'entrepôt. Même si le bâtiment du Haut Empire a alors disparu, certains tronçons de maçonnerie ont été utilisés comme

fondation pour la nouvelle construction. Un foyer formé d'une brique *bipedalis* et bordé d'une couronne de blocs, est installé dans une ancienne salle d'environ 25m². Tout autour, se développe une zone de cendres et de déchets divers (esquilles d'os, fragments de coquilles de moules, clous et céramiques...). On trouve quelques aménagements complémentaires, sous la forme de dispositifs de calage ou de support. Deux autres constructions très arasées auxquelles on pourrait attribuer une même fonction sont situées à 25m à l'est de la précédente. La première est de plan simple, un rectangle d'environ 40m². De la seconde, on ne connaît qu'un côté d'environ 6m de longueur. Un mur de refend divise l'espace intérieur en deux parties inégales (pièce principale et auvent ?). Ces différentes « habitations » forment un noyau lâche d'environ 500m² de superficie, en limite des décapages aujourd'hui réalisés. Les structures liées à la fabrication des céramiques ont été retrouvées, groupées sur une emprise relativement réduite de l'ordre de 900m² à l'ouest de la zone occupée par l'habitat. L'extraction de l'argile se fait sur place, comme le montre la découverte d'une importante excavation aux parois verticales, d'environ 100m² et d'au moins 2m de profondeur. D'autres fosses, comblées d'argile, semblent liées à une première préparation du matériau (stockage, trempage ?). A proximité, on trouve une grande cuve de 2,55m sur 4m, creusée dans le sol et dont les parois et le fond ont été recouverts de tuiles plates. Ultérieurement, une construction approximativement carrée (3,6m x 4,1) aux murs maçonnées sera implantée à l'emplacement de la cuve, sans la détruire. Tout autour, prennent place quatre autres cuves de plus modestes dimensions, dont la plus grande longueur est inférieure à 2,5m et le petit côté à 1,6m. Ces constructions de petite taille, d'une surface assez constante de l'ordre de 2,6m², sont bâties selon le même principe : une excavation dans le sol dont le fond est constitué de tuiles plates jointives ou de briques (briques-claveaux, par exemple) et les parois recouvertes exclusivement de tuiles plates posées de chant. Quatre fours — l'un d'eux fait l'objet d'une importante reprise dont le résultat peut être considéré comme un nouvelle structure de cuisson — adoptent un plan ovale ou quadrangulaire. L'alandier est dans tous les cas relativement long, de l'ordre de 1,5m, pour une largeur de 0,5 à 0,65m de large, alors que la chambre de chauffe paraît d'ampleur réduite : 1,2 à 1,45m de plus grand diamètre pour les exemplaires subcirculaires, 1,05m sur 1,7m pour l'état le plus ancien du four rectangulaire. Ils sont tous construit de la même façon, avec un chemisage de briques sur lequel vient prendre appui directement les voûtains supportant la sole. Les productions céramiques de la période considérée font encore appel aux argiles calcaires pour la fabrication des matériaux de construction (tuiles plates et rondes, tubulures — certaines plus épaisses que celles du Haut Empire et portant sur leurs grandes faces des croisillons formés de lignes incisées, bobines, briques dont des modèles de 2,5 cm seulement d'épaisseur, briques à feuillures, aux angles parfois perforés, tuyaux), de la vaisselle (pichets à bec pincé, mortiers) et des grands récipients (une sorte de « bassine » de forme CL-REC 25, munie d'une lèvre à marli bombée, à fond ombiliqué le plus souvent ou plat). Le secteur au nord de l'habitat est interprété comme une zone agricole, avec la présence de quelques linéaments de fossés, vestiges possibles d'un ancien parcellaire. On trouve de même quelques grandes fosses de formes différentes, coalescentes, dont la fonction nous échappe. L'une d'entre elles est en relation avec une amphore de Bétique plantée dans le sol, utilisée comme réserve. Cette dernière contenait les restes d'un grand mortier en céramique (COM-O-M), dont le fond avait été percé. La plus régulière de ces excavations est de forme circulaire, d'un diamètre de 2m et d'une profondeur de 1m a pu contenir un récipient de stockage, *dolium* ou tonneau. Deux cuves maçonnées ont été découvertes à proximité du rivage, là où se trouvait l'ancien bâtiment de stockage implanté sur le mur de soutènement. Elles ont été construites successivement au même emplacement et selon le même type, de forme rectangulaire (1m sur 2,2m), recouverte d'un enduit de béton de tuileau. On notera la présence d'un emmarchement et d'une cupule de décantation. Une troisième cuve, de 1,1m sur 1,4m (profondeur conservée de 0,7m) a été dégagée dans la partie orientale du secteur agricole. Elle est installée à l'intérieur d'un petit bâtiment de construction composite : une partie est bâtie sur solin de pierres et abritant une recharge de terre et d'éclats de tuiles très compactée ; l'autre partie, où se trouve la cuve est simplement constituée par un auvent sur poteaux. La fonction vinicole de ces différentes installations est avancée. Des foyers de forge, sous la forme de petits fosses — en « trou de serrure » pour les plus caractéristiques —, aux parois fortement rubéfiés ont pu être fouillés en plusieurs points et doivent être mis en relation avec l'activité agricole et l'entretien de

l'outillage. Ce sont les lests de filets en plomb qui caractérisent le mieux la pratique de la pêche. Un lot d'une dizaine de ces objets a été retrouvé autour d'un foyer installé à proximité du rivage. Chaque secteur du site a livré en abondance du mobilier que l'on peut attribuer à l'extrême fin du IV^e siècle et au premier quart du Ve siècle : amphores orientales (LRA3 et 4a), africaines (Keay XXV), hispaniques (Almagro 51, Key XIX, Dressel 23...) céramiques paléochrétiennes (D-S-P), Luisante (Portour 10, 27/37, 36, 37a, 40, 62/66), Claire C (Hayes 50A), Claire D (Hayes 50A, 59, 61A, 67, 91A...) céramiques communes à pisolithes, commune méditerranéenne COM-MEDIT 26, quinze coupes en verre de type Ising 117 ou Foy 15, lot de 215 monnaies tardives dont la part des émissions postérieure à 375 est de 21% : Ch. Pellecuer, 2000, p. 234-240 et 249-252.

5* Au lieu-dit *Sainte-Cécile*, à 200m au sud-est du village, dans la partie amont du bassin versant de la Bourbou, D. Rouquette a signalé, au cours des années 70, « un petit habitat tardif » dans une parcelle située à 50m à l'est de l'église gothique, du fait de la découverte, après une défonçage, de mobilier archéologique : du béton de tuileau, des fragments de tuiles, de céramique commune, de verre ainsi qu'un fragment de céramique paléochrétienne (D-S-P) : D. Rouquette, 1976-1977, p. 115. Une prospection de révision menée en 1986 par l'ArchéOfactory, sous la direction de M. Lugand, a permis de confirmer la localisation de cette information et d'étendre la chronologie de l'occupation au haut Moyen Âge : 8 fragments d'amphores africaines, 1 fragment de céramique campanienne (?), 5 fragments de céramique Luisante (Portout 37), 3 fragments de céramique Claire D (Hayes 61 ou 59), 2 tessons supplémentaires de céramique paléochrétienne (D-S-P), 17 fragments de céramique commune à pisolithes, 4 fragments de céramique kaolinique et 1 fragment de céramique médiévale à cuisson réductrice et nodules blancs : M. Lugand, Ch. Pellecuer, 1994, p. 264-266. Jusque-là, l'ampleur véritable du site antique n'était guère perceptible, car celui-ci était en partie masqué par l'église du bas Moyen Âge et le cimetière d'époque moderne ainsi que par une importante terrasse de culture. Ce sont des travaux pour la construction d'un parking, au nord du chemin départemental 158, qui ont entraîné en 1987 la découverte d'un édifice paléochrétien et les sondages qui suivirent en 1988, celle du baptistère qui lui est associé : M. Lugand, Ch. Pellecuer, 1988a, p. 325-326 ; 1988b, p. 134-135. Ces premières investigations ont été prolongées par deux campagnes de fouilles programmées sous la direction de Ch. Pellecuer et M. Lugand, en 1989 et 1990 : M. Lugand, Ch. Pellecuer, 1990, p. 383 ; - J.-L. Massy (dir.), 1992, p. 139-140. Les vestiges alors dégagés font l'objet d'une évocation dans le cadre d'un jardin archéologique municipal ouvert au public.

Le bâtiment considéré comme le plus ancien a été retrouvé sous plus de deux mètres d'atterrissement, dans un vallon aujourd'hui colmaté qui longe à l'est l'ensemble paléochrétien. Dégagée sur environ 250m², on ne connaît de cette construction bâtie au mortier de chaux que l'angle sud. Le mur oriental est connu sur une longueur de 17m, le retour occidental sur seulement 10m. A l'intérieur, ne subsiste aucune trace de stratification liée à l'utilisation du bâtiment. Le seul aménagement dégagé est un égout qui longe sur 6,5m le mur occidental, puis se dirige en angle droit vers le centre de l'édifice. Ce collecteur est protégé par une voûte en petit appareil, dont ne subsiste que le départ. A l'extérieur, un ouvrage de plan rectangulaire, de 1,7m de large sur 2,9m de long, prend appui contre la façade occidentale. Malgré un épierrement intégral, l'hypothèse d'un escalier peut être avancé. Dans les dépôts postérieurs à la ruine du bâtiment, attribuables à l'Antiquité tardive, on peut signaler la présence, en position résiduelle, de quelques témoins du Haut Empire (sigillée sud-gauloise, céramique commune sableuse réductrice) : Ch. Pellecuer, 1995c, p. 90-91 ; 2000, p. 253-254.

Seule, la moitié nord de l'église paléochrétienne, d'une longueur estimée à 35m, et ses annexes septentrionales ont pu être dégagées. L'autre partie et les constructions secondaires qui pouvaient se trouver au sud sont masquées, sinon détruites comme le montrent diverses observations faites en coupe, par l'actuel chemin départemental et le cimetière moderne auquel s'est substitué aujourd'hui un espace public. L'édifice majeur est composé d'une nef de l'ordre de 27m de longueur. Ce vaisseau unique est prolongé par une abside non saillante, d'un diamètre restitué de 9m environ, incluse dans un chevet quadrangulaire. Les murs, en petit appareil de calcaire miocène sont solidement liés à l'aide

d'un mortier de chaux, utilisé en abondance. Un enduit jaune-orangé est conservé en quelques points, recouvert par un badigeon blanc. Aucun sol ou aménagement liturgique ne subsistent dans une partie durement touchée par les travaux de terrassement qui ont occasionné la découverte du site. Contre le mur gouttereau nord, viennent s'adosser au moins cinq pièces annexes, sans communication avec la nef. Elles se distribuent de part et d'autre du baptistère de plan carré, qui forme un léger saillant de l'ordre d'un demi-mètre par rapport à l'alignement de façade. A l'ouest de cette salle, on trouve un espace unique, allongé, sans refend connu, de 59m². A l'est, trois pièces de taille inégale : la première, de 28m², a conservé les reliquats d'une fine chape de béton maigre, à la surface lissée (hypothèse d'un dallage ?). L'espace contigu, de 10m², semble servir d'antichambre à la pièce suivante, de 15m². Dans les deux, subsistent des sols de béton de tuileau. Le baptistère occupe quant à lui une surface de 25m², dans laquelle on a trouvé aucune trace de sol. Là encore, l'hypothèse d'un dallage est avancée. En son centre, prend place une cuve de plan hexagonal, de 1,31m de côté (profondeur conservée de l'ordre de 0,5m), dont les parois de fragments de tuiles liées au mortier sont larges de 0,44m. Chaque pan de la cuve est marqué par un évidement demi-circulaire. L'intérieur est chemisé à l'aide d'une maçonnerie de tuiles et de mortier de 0,2m d'épaisseur. Un enduit étanche, fait d'un béton de tuileau fin, recouvre les parties intérieures de la cuve. L'alimentation en eau doit se faire de façon manuelle, aucun dispositif d'adduction n'ayant été retrouvé. L'évacuation se fait au moyen d'une bonde reliée à un tuyau en plomb, débouchant sur un puisard extérieur. Un balnéaire est disposé perpendiculairement au grand axe de l'église, contre la façade nord du baptistère. La superficie totale de cet ensemble est de 51m², soit 14m environ sur 3,7m. La pièce la plus méridionale (8,3m²) est interprétée comme le *frigidarium*, dont aucun niveau de sol n'est conservé. Suit le *tepidarium*, de 5,61m², dans laquelle quelques pilettes seulement ont été retrouvées à la surface de la chape de béton de tuileau, puis le *caldarium* (8,2m²), aussi mal conservé que la pièce précédente. Elle est chauffée directement par un *prae-furnium* ouvert dans le mur nord, entretenu depuis un espace de service d'une superficie de 10,6m². Un dernier bâtiment très dégradé, construit au contact des bains, doit être rattaché à l'ensemble paléochrétien. Son plan est incomplet et pourrait se composer de deux séries de pièces séparées par un mur de refend de 12m de longueur. Au sud de celui-ci, deux pièces de petites dimensions d'environ 10m² encadreraient une salle plus vaste de 22m². Au nord du refend, ne subsistent que des amorces de maçonneries. L'ensemble formerait une construction d'environ 100m², une superficie du double de celle des bains et qui pourrait convenir à une habitation d'une certaine ampleur. Contre le chevet de l'église et à côté d'un massif de maçonnerie dont le rôle est incertain, une unique tombe à couverture de tuiles a été repérée. Le mobilier découvert ainsi que certaines particularités architecturales, comme le dessin du chevet qu'il faut comparer au plan des salles d'apparat de la *villa* des Prés-Bas, confirment une datation de la construction et de l'utilisation de l'édifice religieux et de ses annexes dans le courant du Ve siècle. Mobilier : amphores africaines, céramique Luisante (bols Portout 36 et 37a) céramique à pisolithes (forme C2c), céramique engobée (forme ENG B16), verre à vitre de forme circulaire, pendant de ceinture en bronze à décor d'ocelles (hors contexte). Ch. Pellecier, 1989, p. 121-126 ; - M. Feugère, 1994, p. 17-18 ; - Ch. Pellecier, 1995b ; 2000, p. 254-264.

Le devenir de l'édifice religieux au cours des VIe-VIIIe siècles, est difficile à établir à cause des destructions récentes et l'on ne sait jusqu'à quelle date le grand vaisseau est encore entretenu dans son état initial. Les annexes subsistent quant à elles un certain nombre de modifications mieux perçues par la fouille. Des pièces d'habitation sont ainsi aménagées dans les salles à l'est du baptistère. Les vestiges d'occupation sont installés sur un niveau de démolition, constitué de nombreux fragments de tuiles. Il s'agit pour l'essentiel d'aménagements sommaires, comme une excavation allongée, large d'une cinquantaine de centimètres et interprétée comme un solin. Cette cloison divise la pièce en deux espaces de taille à peu près égale. Au Sud, on a retrouvé les restes de quatre *ollae*. Au Nord, 3 fosses irrégulières sont réparties au tour des restes d'un foyer occupant l'angle nord-est de la pièce. Le baptistère et la pièce située à l'ouest sont convertis en espace funéraire. 6 tombes ont été attribuées à cette première réoccupation. Les corps sont déposés dans des fosses aux parois à peine aménagées, recouvertes par des dalles de faible épaisseur, taillées de façon sommaire. Ces inhumations sont

implantées le long des murs. Un fossé de grand gabarit (largeur supérieure à 1,5m pour une profondeur de 0,7m), de direction nord-sud et reconnu sur une longueur de 12m environ, a été creusé après l'abandon des bains et du bâtiment qui les accompagne. 641 tessons ont pu être collectés dans les différentes structures fouillées. A côté d'un tiers de matériel résiduel (amphores et vaisselle du Ve siècle), on trouve des productions kaolinitiques, majoritaires avec 49% des fragments, accompagnées céramiques modelées/tournées et réductrices micacées. Les formes se réduisent à des *ollae* à lèvres en bandeau, au profil anguleux (variantes des types Cathma 6 et 7), et dotées de fonds parfois bombés. Des traces de polissage et un décor à la molette ont été reconnus. On signalera enfin la présence du mobilier suivant, trouvé en association : amphore africaine Keay LXII à décor au peigne, Claire D (forme Hayes 104), verre à tige de forme Foy 23 : Ch. Pellecuer, 1989, p. 131-132 ; - Cathma, 1993, p. 172-174 ; - Ch. Pellecuer, 2000, p. 264-267.

Pour l'époque carolingienne et les environs de l'an mil, des sols de circulation ont été retrouvés dans la pièce située à l'est de l'ancien baptistère. Des aménagements de blocs permettent de localiser quelques trous de poteaux. Une importante excavation, dans l'angle sud-ouest, correspond à un silo, d'un diamètre maximum de 1,5m pour une hauteur de 2m environ (éléments d'un système de couverture retrouvés dans le comblement). L'ouverture permettant le passage dans la salle baptismale est condamnée. Une porte est créée dans le mur nord et un dallage de pierres fait office de seuil. Cet accès donne sur un avant-corps — auvent ou galerie — dont deux murs appuyés contre la façade de la pièce annexe sont encore conservés. D'autres constructions, subsistant sous la forme de quelques solins de pierres, ont été élevées au chevet de l'église paléochrétienne. Des sépultures gagnent la nef de l'édifice religieux ainsi que le baptistère et la pièce annexe située à l'ouest de celui-ci. Une vingtaine de tombes a été fouillée : des coffres de forme ovale avoisinent des inhumations en fosse anthropomorphe, couvertes de dalles. Certaines sont implantées au détriment des maçonneries, ce qui laisse clairement entrevoir l'état d'arasement de la construction tardo-antique. A l'extérieur de l'édifice dont les ruines devaient limiter le développement du cimetière et de l'habitat, s'étendent des horizons pédologiques, chargés de mobilier céramique, de scories de fer, de charbons de bois et d'agrégats organiques, qui sont interprétés comme des terres de cultures fortement amendées. Quelques fossés dont les orientations sont encore présentes dans le parcellaire actuel servent à organiser ces champs situés au plus près des maisons. Le mobilier recueilli dans ces différents contextes s'élève à 931 tessons. Ce sont les céramiques grises à pâte tendre (groupe Cathma 4) qui sont maintenant majoritaires et qui peuvent atteindre jusqu'à 80% des fragments dans certains lots. La forme dominante est celle du pot à panse ovoïde ou piriforme, muni d'une anse plate. Le diamètre d'embouchure est de 10 à 15cm et un bec tubulaire est collée à la lèvre allongée ou retournée de type Cathma 2 et 3. Les fonds sont nettement bombés. Un lissage continu ou organisé en bandes ou chevrons grossiers est le décor le plus courant. Parmi le matériel non céramique, on évoquera la découverte d'un éperon en fer, avec une pointe courte et trapue, et celle d'un lisseur circulaire, en verre : Ch. Pellecuer, 1989, p. 132-134 ; - Cathma, 1993, p. 173-174 ; - Ch. Pellecuer, 2000, p. 268-272.

6* (009H) Au lieu-dit *La Rouge* ou *La Condamine*, sur un relief situé à 500m au sud-est du village de Loupian, dominant le bassin versant de la Bourbou, des prospections répétées en 1989 et 1993, menées par l'association ArchéOfactory, ont permis de mettre en évidence une concentration de tuiles plates et rondes ainsi que du mobilier attribuable à la fin de l'Antiquité et au Moyen Âge, sur une superficie de 0,75ha. A la suite d'un défonçage agricole, des anomalies riches en cendres et vestiges divers ont été observées à la surface d'une des parcelles concernées. On peut penser qu'il s'agit de fosses, de silos et de fossés comblés avec de déchets domestiques. Le relevé d'une vingtaine de taches circulaires ou allongées, de quelques mètres de développement au maximum, n'a amené aucune interprétation satisfaisante quant à leur distribution. La découverte d'ossements humains indique la présence de sépultures en deux points du site. Cet habitat, occupé au plus tôt dans le courant des Ve-VIe siècles, ne sera abandonné qu'aux XIe-XIIe siècles. Mobilier : amphores africaines (*spatheion* ?, Keay LV, forme à fond annulaire), céramique Luisante (bol Portout 37a variante B), céramique

commune à pisolithes, céramique à pâte calcaire, céramique kaolinitique (lèvres Cathma 6a, 7a et 7b, décor d'impressions à la molette), céramique oxydante médiévale (bec ponté, décor à la molette), céramique réductrice médiévale (anse à décor poli), céramique grise à pâte tendre (lèvre Cathma 1a), céramique réductrice à inclusions blanches (lèvres Cathma 1a et b, 5), peson en céramique. M. Lugand, Ch. Pellecuer, 1994, p. 265-268 ; Ch. Pellecuer, 2000, p. 527.